



Terrains de jeux

Autorisation « Clair de lune »

3 et 4 juillet 2025

Le Service des loisirs de la Ville de Matagami organise l'activité « Clair de lune » les 3 et 4 juillet 2025.

Les enfants inscrits aux Terrains de jeux sont invités à y participer et à dormir au camp de jour. La programmation officielle vous sera transmise via votre enfant.

Le coût de l'inscription est inclus dans l'inscription de votre enfant aux Terrains de jeux. Vous devez retourner le coupon d'autorisation avant le 3 juillet 2025 à 13 h.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CETTE DATE.



AUTORISATION PARENTALE

Clair de lune - 3 et 4 juillet 2025

Nom de mon enfant: _____

J'AUTORISE mon enfant à participer à l'activité « Clair de lune » des 3 et 4 juillet.

JE REFUSE que mon enfant participe à l'activité « Clair de lune » des 3 et 4 juillet.

N.B. Dans l'éventualité où votre enfant ne participe pas à l'activité « Clair de lune », l'horaire régulier des Terrains de jeux s'applique.

Signature du parent : _____

Les groupes d'âge sont préétablies et devront être respectés puisque les règlements varient selon les plateaux d'activités. Merci de votre compréhension.